



RESTAURATION DU RUISSEAU DU PIRON A CHAMPIGNE

PROBLÉMATIQUE

En 2021, la commune déléguée de Champigné (les Hauts d'Anjou), traversée par le ruisseau du Piron, a subi deux inondations centennales successives causant d'importants dégâts sur de nombreux bâtiments et habitations du bourg de Champigné. Cet évènement a été le déclencheur d'un projet porté par la commune et le SMBVAR, permettant la restauration fonctionnelle du cours d'eau et la réduction de la vulnérabilité aux inondations des bâtiments par l'utilisation de Solutions fondées sur la nature (SFN).

NOTRE ACTION

Le projet concerne 1 100 ml de cours d'eau. Il a consisté à redonner au cours d'eau des **espaces de débordement** en recréant des zones humides et en augmentant le stockage temporaire en période de crue.

La libre circulation des poissons et des sédiments a été rétablie grâce à la suppression de deux seuils équipés de passes à poisson non fonctionnelles.

Pour la biodiversité, le cours d'eau a été rechargé en cailloux et **quatre mares ont été créées** pour diversifier les habitats.

LES ÉTAPES DE RÉALISATION

- > Vidange des plans d'eau
- > Travaux forestiers
- > Dévoisement des réseaux d'assainissement
- > Terrassement des zones humides et du ruisseau
- > Apports de cailloux dans le cours d'eau
- > Terrassement des cheminements
- > Pose des clôtures et ensemencement



Ruisseau restauré dans la prairie



Suppression du seuil de l'ancien étang communal et restauration du ruisseau



Retalutage et resserrement du lit à l'aval avec suppression d'un muret

L'ACTION EN CHIFFRES

510 000 € TTC

